

COMMUNE D'ALLEVARD

(I S E R E)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué le 30 septembre, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Sidney REBBOAH, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Yannick BOVICS, Françoise TRABUT, Andrée JAN, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ, Salvador VALERO, Véronique CHANCRIN

Pouvoirs : Christelle MEGRET pouvoir à Sébastien MARCO, Adel BEN MOHAMED pouvoir à Junior BATTARD, Valentin MAZET-ROUX pouvoir à Georges ZANARDI, Sophie BATTARD pouvoir à Martine KOHLY, Ludovic BRISE pouvoir à Sidney REBBOAH

Quatre sièges demeurent vacants

Délibération n° 61/2024 – Remplacement des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions et comités « extra-municipaux » suite à démissions

Vu la démission de Madame Lucie BIDOLI de son mandat d'adjointe et de conseillère municipale, acceptée par Monsieur le Préfet de l'Isère le 03 juillet 2024 ;

Vu la démission de Monsieur Quentin JULIEN de son mandat d'adjoint et de conseiller municipal, acceptée par Monsieur le Préfet de l'Isère le 29 juillet 2024 ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de modifier la composition des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions et comités « extra-municipaux » ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DESIGNER les représentants du Conseil Municipal au sein des commissions et comités « extra-municipaux » suivants dont les sièges sont devenus vacants :
 - o La Caisse des écoles
 - Titulaire : Nathalie HAILLEZ
 - o Le Comité des écoles municipales (musique, arts, sports)
 - Titulaire : Véronique CHANCRIN

- Comité de jumelage
 - Titulaire : Nathalie HAILLEZ

- Comité de sauvegarde du patrimoine
 - Titulaire : Véronique CHANCRIN

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le secrétaire de séance,
Andrée JAN



Le Maire,
Sidney REBBOAH

